

Avenant à la convention relative à l'occupation du domaine public par l'Etat et aux modalités de participation financière de la Ville de Paris dans le cadre de l'aménagement du plan de vidéoprotection

Cher-e-s collègues,

Le "come-back" de la vidéosurveillance... Cette illusion sécuritaire, ce gadget technologique coûteux, inefficace et liberticide.

Je voterai contre comme je m'y étais opposée lorsque sous l'ancienne mandature vous vous étiez précipités dans les pas de Nicolas Sarkozy pour imposer ce plan 1000 caméras.

Paris souhaite donc rajouter 165 nouvelles caméras aux 1 144 déjà présentes, avec à la clé un surcoût de 5 millions € pour la Ville. Cette somme vient s'ajouter au coût de l'installation des 1 000 premières caméras, de l'ordre de 156 millions € selon le collectif Démocratie et libertés. Il faut aussi rajouter un premier avenant qui date de 2013 pour installer 110 nouvelles caméras pour un coût supplémentaire de 2,6 millions €.

La vidéosurveillance, c'est un budget qui ne connaît pas la crise, lui !

Une fois encore, preuve est faite que les partenariats public-privé débouchent sur un coût exorbitant pour les collectivités. Dans ce secteur, ils alimentent en plus un marché très juteux pour des multinationales comme GDF Suez ou Veolia, bien loin de l'intérêt général. Bref, c'est de l'argent public dilapidé.

En effet, tous les rapports, aussi bien en France qu'à l'étranger, montrent que la vidéosurveillance ne fait pas baisser et ne dissuade pas la délinquance. Au mieux, elle la déplace, ce qui ne règle pas le problème. Comme l'indique le rapport du Ministère de l'Intérieur de 2009, il n'y a pas de relations entre le taux d'élucidation des délits et le nombre de caméras installées. Il est donc inutile d'en rajouter. D'autant plus que mettre des caméras en milieu ouvert, comme c'est le cas ici pour les 165 nouvelles caméras, est complètement inefficace : Jean-Jacques Urvoas, quand il était Secrétaire national du PS à la sécurité, ne disait pas autre chose ! Par ailleurs, que ce soit le sociologue Laurent Mucchielli ou un rapport de Scotland Yard sur Londres, ville la plus vidéosurveillée du Monde, tous indiquent que la vidéosurveillance n'est qu'une aide très marginale à l'élucidation des faits, de l'ordre de 3%. A peine...

Enfin, la vidéosurveillance est liberticide. Selon le sociologue Eric Heilmann, « *1 français qui vit en ville se fait en moyenne filmer 100 fois par jour* ». La vidéosurveillance est une atteinte aux libertés publiques, à la vie privée et au droit à

l'anonymat. Elle crée une culture de la méfiance permanente et une atmosphère oppressante qui transforment chacun d'entre nous en potentiel criminel dangereux.

Pourtant, le pacte républicain est fondé sur la confiance. Il ne peut y avoir de sécurité sans fraternité. Il faut apporter une réponse globale en matière de sécurité, avec une présence humaine quotidienne sur le terrain. La ville dilapide 150 millions € dans ces caméras pendant que l'Etat renonce à réembaucher tous les postes de policiers supprimés par la droite, soit 1 300 suppressions de postes à Paris entre 2009 et 2013.

La droite de l'hémicycle, comme à l'accoutumée encourage à la surenchère sécuritaire en faveur de plus de caméras et de police municipale. Voilà que dans ce conseil elle va jusqu'à promouvoir le port d'armes des policiers en dehors de leur temps de service ! je voterai contre leur voeu bien évidemment. Je réaffirme pour ma part que le droit à la sécurité et à la sûreté exige une police républicaine bien formée, avec des effectifs suffisants, l'arrêt des politiques du chiffres qui l'amènent à privilégier la chasse aux sans papiers à ses mission d'élucidation et de présence sur le terrain pour toutes et tous. J'en profite pour saluer les citoyens de Beauvais qui à 67 viennent d'exprimer leur hostilité à une police municipale armée.

Il est urgent de revaloriser le travail de prévention au-delà de la répression. Pourquoi ne pas avoir recruté massivement des médiateurs et des animateurs socioculturels pour travailler sur la prévention, soutenir bien plus les clubs de prévention ? Pourquoi rajouter des caméras alors que le financement donné par l'Etat pour la vidéosurveillance est puisé en partie sur le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance ? Savez-vous que pendant ce temps, la Protection Judiciaire de la jeunesse souffre cruellement de manque de moyens ? Par ailleurs, on ne lutte pas contre l'insécurité sans s'attaquer à ses causes, à commencer par les inégalités sociales. Il n'y a pas de politique de sécurité sans lutte contre la ghettoïsation spatiale et sociale et sans politique d'émancipation des individus et donc d'accès aux services publics pour toutes et tous et partout.

Hélas, le tournant sécuritaire est consommé depuis longtemps. on l'a vu avec cette scandaleuse Loi renseignement imposée par le gouvernement. Il va de pair avec les logiques libérales imposées. Le mot "austéritaire" est décidément un mot bien trouvé. Pendant que les services publics en faveur de l'égalité, de la sûreté et de la sécurité sont attaqués, le secteur privé de la sécurité, comme celui qui profite de la vidéosurveillance se porte de mieux en mieux et nos libertés, elles sont attaquées.

Bien évidemment, je voterai contre et j'espère que le groupe écologiste et communiste en feront de même.